

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 23 juin 2021**

Communication n° 25/06.2021

Objet: fermeture de la piscine durant l'été

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'heure actuelle, la crise sanitaire de la COVID-19 ne nous a malheureusement pas permis d'ouvrir notre piscine communale au public comme souhaité.

En respectant les nombreuses normes fédérales, soit à ce jour maximum 25 personnes en même temps dans le site, y compris le personnel, nous avons tout de même pu donner nos cours de natation, ainsi que quelques cours d'aquagym. Les écoles ont également pu revenir dès la fin mars.

Au vu de la belle saison qui s'installe, l'ouverture des piscines extérieures ainsi que la possibilité de plonger dans notre beau lac, la Municipalité a décidé de suivre son plan initial et de fermer la piscine du dimanche 4 juillet au dimanche 15 août inclus.

La Municipalité

Saint-Prex, le 23 juin 2021/EG - 307.08

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, municipal, au 079 740 40 75